

Des citoyens copropriétaires d'une éolienne

Plus de 300 citoyens ont décidé de se réapproprier l'énergie et d'adhérer au projet de Champs d'énergie en finançant l'achat d'une éolienne.

Julie DOUXFILS

Quatre éoliennes seront bientôt installées le long de l'E42. Trois appartiendront à EDF Luminus et l'une d'elles sera la propriété de plusieurs centaines de citoyens réunis au sein de la coopérative Champs d'énergie. Située à Marchovelette, entre la route de Champion et l'autoroute, son mât mesurera 95 mètres. Elle aura une capacité de production de 7 000 MWh/an, soit l'équivalent de la consommation moyenne d'environ 1 800 ménages.

« On la finance mais on va aussi l'exploiter. On a pour le moment 325 000 €, explique Quentin Mortier, président de la scl Champs d'énergie. Cet argent provient de 322 membres de la coopérative issus principalement de Fernelmont et de communes avoisinantes et également d'un peu plus loin. Mais cette somme n'est pas suffisante. La coopérative recherche donc d'autres citoyens prêts à investir entre 125 et 5 000 €. « Une part, c'est 125 €. C'est le minimum qu'on peut mettre. On



Quatre éoliennes seront bientôt installées le long de l'E42. L'une d'elles appartiendra à plusieurs citoyens.

fonctionne selon le principe démocratique « une personne = une voix ». Chaque membre est invité à participer aux décisions importantes au sein de la coopérative. Il y a aussi une dimension sociétale car ce projet crée du lien entre les personnes autour d'une même thématique : l'énergie », poursuit Quentin Mortier.

Investissement attrayant ?

D'après Quentin Mortier, une éolienne coûte 4,1 millions d'euros. Outre le coût de l'éolienne, ce montant comprend aussi l'aménagement du site et le raccordement à une station d'injection. « Environ 3 millions d'euros sont empruntés auprès d'une banque et le reste, ce sont des fonds propres. Ceux-ci proviennent de nos membres mais il y a aussi les coopératives Nosse Moulin et HesbEnergie ainsi que la commune de Fernelmont qui apporteront des fonds », ajoute le président. On évoque 100 000 € chacune mais l'opération n'est pas encore complètement ficelée. Reste donc la participation de nouveaux membres de Champs d'énergie pour réunir le budget manquant, environ 250 000 €.

Après deux ans de fonctionnement, la rentabilité permettra de redistribuer une partie des bénéfices aux coopérateurs. « Moyennant l'acceptation d'une petite prise de risque, la personne qui investit peut disposer d'un dividende allant jusqu'à 6 % par an selon l'évolution du prix de l'électricité. C'est ce que nos calculs nous montrent. C'est donc un investissement attrayant », confie Quentin Mortier. Les citoyens peuvent devenir à la fois producteurs et consommateurs d'une énergie produite à deux pas de chez eux via le fournisseur d'électricité Cociter, 100 % renouvelable et citoyen.

Autre avantage avancé par le président : une partie des bé-

néfices générés permettra à la coopérative d'investir dans d'autres projets énergétiques locaux comme par exemple, installer des panneaux photo-

voltaïques ou rendre une école totalement autonome en énergie. Les travaux d'installation de ces éoliennes devraient commencer à la fin de

ce mois ou au début du mois d'octobre. « On espère que les éoliennes tourneront pour le printemps ou l'été 2018 », conclut Quentin Mortier. ■

VITE DIT

Séances d'infos

Pour les citoyens désireux d'investir dans ce projet, 4 séances d'infos sont organisées : ce jeudi 7/09 à 20 h dans la salle communale de Cortil-Wodon, le 29/09 à 20 h dans la salle communale de Pontillas, le 4/10 à 19 h 30 dans l'école communale de Marchovelette et le 12/10 à 20 h dans la salle « Les Bouyards » à Waret-la-chaussée.

Site et page Facebook

La coopérative Champs d'énergie est née en février 2013 et fait partie de REScoop (qui regroupe 12 coopératives en Wallonie). En quatre ans, elle est passée de 30 à plus de 300 coopérateurs. Elle dispose d'une page Facebook « Champs d'énergie » et d'un site internet www.champsdenergie.be.



FOIRE AUTOMNALE

SEPTEMBRE 2017

DU 20 > 25

TOUS LES JOURS À NAMUR EXPO DE 11H À 19H
NOCTURNE JUSQU'À 21H LE VENDREDI ET SAMEDI

- EXPOSANTS
- ARTISANS ALIMENTAIRE ET NON ALIMENTAIRE
- VENTES ET DÉMONSTRATIONS
- ACCÈS HANDICAPÉ

PROGRAMME

MERCREDI 20/09: 16H30 - LET WE FOLK YOU

JEUDI 21/09: 14H30 - SIXSEVEN

VENDREDI 22/09: 18H00 - SIXSEVEN
20H45 - BLACK CITY

SAMEDI 23/09: 15H30 - LET WE FOLK YOU
17H30 - LET WE FOLK YOU

DIMANCHE 24/09: 13H30 - LET WE FOLK YOU

LUNDI 25/09: 17H00 - SIXSEVEN

• BRASSERIE, RESTAURANT, CONCERT •
DANSES ET MAGICIENS SERONT ÉGALEMENT AU PROGRAMME.







